

L' Association des Propriétaires de Bateaux



fête ses 90 ans

Cahier souvenir

reflets historiques et de la fête du 90ème

28 et 29 juin 2013

au Yacht Club de Genève
Tour carrée

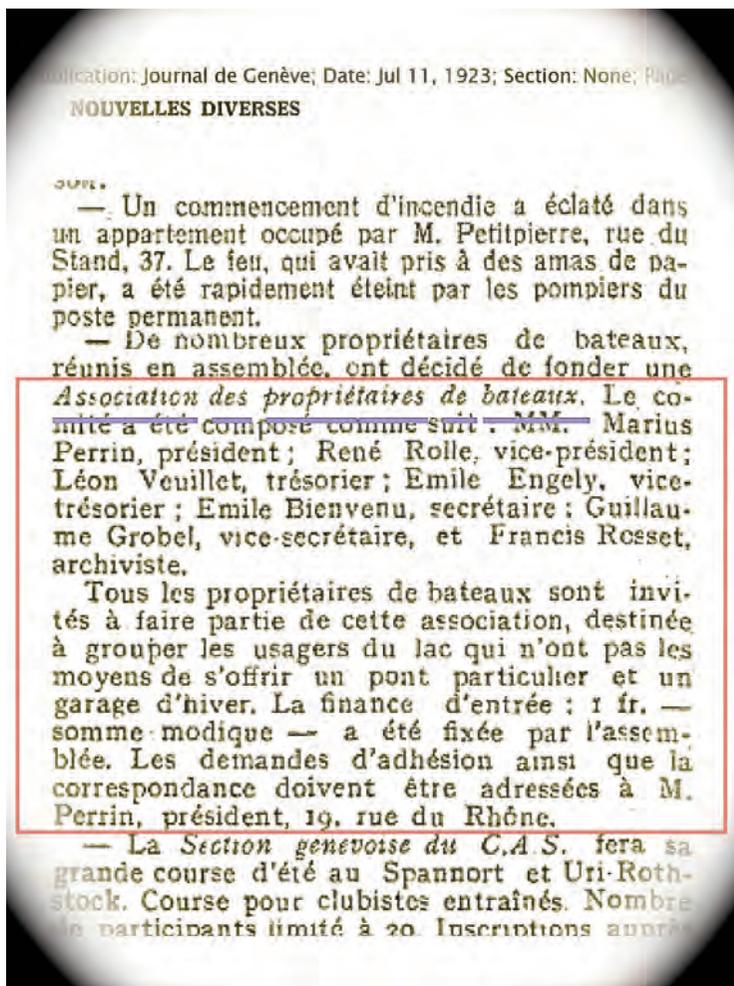
www.apb.ch

1923-2013

Fête du 90e Reflets historiques
ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DE BATEAUX
1923-2013
Association fondée
le 10 juillet 1923.

Le premier comité était composé de : M. Marius PERRIN, président (Ecole PERRIN, 19, rue du Rhône); René ROLLE, vice-président; Léon VEUILLET, trésorier; Emile ENGELI, vice-trésorier; Emile BIENVENU, secrétaire; Guillaume GROBET, vice-secrétaire; Francis ROSSET (1888-1965), archiviste; Eugène CHEVALLEY, Conrad HA, Marius BOSSON, membres du Comité.

La finance d'entrée était de 1 franc. But: grouper les usagers du lac qui n'ont pas les moyens de s'offrir un pont particulier et un garage d'hiver et entreprendre les réformes nécessaires pour l'embellissement et la bonne tenue de la Rade (constructions de nouvelles estacades).



Musée d'art et d'histoire. — Rappelons que la bibliothèque du Musée d'art et d'histoire (entrée rue des Casemates), riche en ouvrages relatifs aux arts décoratifs, beaux-arts, archéologie, armures et numismatique, est ouverte au public, gratuitement et sans formalité préalable, les jours et heures suivants : du 1^{er} octobre au 14 avril (service d'hiver), tous les jours (dimanche excepté) : de 9 h. à midi et de 14 à 17 h. ; en outre, de 20 à 22 h. les lundi, mardi, mercredi et vendredi. — Du 15 avril au 14 octobre (service d'été), tous les jours (dimanche excepté) : de 9 h. à midi et de 14 à 17 h. Pendant le mois d'août, de 10 h. à midi. Aucun ouvrage ne peut sortir du musée.

Les archives du Vieux-Genève (plans, photographies et dessins d'anciens monuments locaux) peuvent être consultés aux jours et heures indiqués ci-dessus. Les bulletins doivent être remis au bibliothécaire au plus tard la veille du jour de consultation.

Les ouvrages des bibliothèques de sections : beaux-arts, archéologie, armures, numismatique, doivent être demandés à l'avance (inscription sur bulletin) soit pendant la journée, soit la veille au soir.

On ne saurait trop attirer l'attention du public sur les précieuses ressources que notre bibliothèque offre à tous ceux qui désirent se documenter sur l'art décoratif, l'histoire de l'art, l'archéologie, etc. Mentionnons aussi l'ouverture d'une nouvelle porte sur la rue des Casemates, donnant accès direct à la bibliothèque, dont l'entrée est gratuite et ne nécessite aucune formalité préalable.

Association des propriétaires de bateaux. — L'assemblée générale est reportée en décembre, vu les pourparlers engagés, au sujet des questions d'intérêt général, avec les autres sociétés de la place s'occupant des choses du lac. Un accord avec ces sociétés est en effet grandement désirable pour assurer le succès de toute démarche officielle. Outre le programme d'activité que l'on connaît, le comité s'occupe aussi activement de l'organisation définitive de l'Association et d'une plus forte propagande. Fondée en effet en juillet de cette année, l'Association, bien que déjà très importante, ne groupe pas encore tous les propriétaires de bateaux qui doivent s'y intéresser. Le comité leur adresse donc un pressant appel ainsi qu'à toutes les personnes s'intéressant à la bonne tenue et à l'embellissement de la rade. Ecrire au président, M. Perrin, école Perrin, rue du Rhône, 19.

Orage. — Un violent orage a éclaté samedi vers la fin de l'après-midi : éclairs, tonnerre et pluie diluvienne.

Pharmacies ouvertes le dimanche 14 octobre et tous les soirs de la semaine jusqu'à 21 h. : Bonaccio, place Cornavin, 4. — Dubrowicz, 50, rue de Monthoux. — Junod, quai des Bergues, 21. — Chamay, rue des Eaux-Vives, 77. — Belloni, 15, boulevard des Philosophes. — Pierroz, place du Cirque. — Perrottet, cours de Rive, 2. — Trolliet, 24, rue St-Victor (Carouge). — Junod, Versoix (ouvert jusqu'à midi).

Publication: Journal de Genève; Date: Déc 13, 1923;

Association des propriétaires de bateaux de Genève. — La première assemblée générale de cette nouvelle et utile Association a eu lieu au café du Commerce. Elle a obtenu un plein succès et consacré définitivement la création d'une société qui, tout en entendant poursuivre la défense des intérêts des propriétaires de bateaux, a inscrit aussi à son programme les réformes nécessaires à l'embellissement et la bonne tenue de notre rade. Son comité a été le promoteur d'un groupement des sociétés du lac qui vient d'envoyer au Conseil d'Etat une pétition demandant les améliorations désirées depuis longtemps.

Espérons que nos autorités examineront avec bienveillance ces desiderata, auxquels a souscrit l'Association des intérêts de Genève.

Le comité a été réélu à l'unanimité avec adjonction de trois nouveaux membres. Il est ainsi composé : MM. Marius Perrin président, René Rolle vice-président, Emile Bienvenu secrétaire, Guillaume Grobet vice secrétaire, Léon Veillet trésorier, Emile Engel vice-trésorier, Francis Rosset, Eugène Chevalley, Conrad Ita, Marius Bosson membres adoints.

Les propositions individuelles auxquelles il devra donner suite concernent la création d'un fanion pour les embarcations des sociétaires, la participation de l'Association à la fête des fleurs de juin, les moyens de grouper plus souvent tous ceux qui, nombreux maintenant, en font partie. La cotisation de membre actif a été fixée à 3 fr., celle de membre passif à 5 fr.

Pour toute demande de programme ou adhésion, s'adresser au président, M. Perrin, rue du Rhône, 19.

Genève d'ici et d'ailleurs...

Vidange et révision du lac au printemps



Historique APB - autres traces au siècle dernier...

Le 26 mai 1924: nouvelle assemblée générale de l'Association des propriétaires de bateaux au Café du Commerce, place du Molard (l'association compte 115 membres, M. Perrin toujours président). Willy AESCHLIMANN, député qui fut le fondateur de la "Revue du Vieux-Genève" a été nommé président honoraire en 1932.

On peut aussi signaler qu'un des membres de l'association, ami sincère et dévoué de tous les navigateurs, Emile HENRY, 55 ans, batelier, fut une des 13 victimes qui a trouvé la mort au cours de l'émeute du 9 novembre 1932.

Source: archives de l'Etat

Extrait de La Suisse du 10 sept.1986

LA SUISSE
MERCREDI
10 SEPTEMBRE 1986

GENEVE

Usagers du lac contre Christian Grobet

C'est la rébellion

C'est la rébellion ! Les usagers du lac sont furieux – oui, littéralement – contre le Conseil d'Etat. Ils estiment «déraisonnable et illégal» la hausse massive des taxes d'amarrage. Ils vont réagir de deux manières pour «contrer» le gouvernement genevois: par la voie parlementaire (motion) et par un recours au Tribunal fédéral. Christian Grobet, ministre visé en priorité par les usagers du lac, réagit: «Notre volonté est d'adapter ces redevances au coût des prestations qui y sont liées. J'ajoute que le sport nautique continuera à être subventionné de façon substantielle».

Le fond du problème est simple: le Conseil d'Etat augmente les taxes d'amarrage aux estacades. Il ne l'avait plus fait depuis 1974. Mais, et voici la raison de la colère des usagers du lac, la hausse est, pour eux, quasiment indigeste: cela va de 30 à 100 %, selon la grandeur du bateau, désormais taxé sur sa superficie, jusqu'à ce que les taxes soient déterminées par la longueur de l'embarcation et surtout la puissance du moteur.

Est-il devenu fou ?

Les usagers du lac, réunis en association de défense (Adal) sont effarés. PUBLIQUE

FRANÇAIS
Nouvelle coupe intensive pour évaluer
préparés aux examens de TALLAND
FRANÇAIS et ses normes de PROLOGUE
Ecole de la Ville de Genève - Tél. 45.54.30
10 1000

Taxe démesurée ?

«Le nouveau barème est injustifié», clame André Christin, président de l'Adal. «Certains propriétaires de bateaux voient tripler leur taxe d'amarrage. C'est une aberration, si l'on songe qu'il y a six ans seulement, ils ont déjà été frappés d'un nouvel impôt aux conséquences néfastes: 600 propriétaires ont depuis lors abandonné le sport nautique». Des comparaisons s'imposent: avec le nouveau tarif, un propriétaire genevois devra déboursée de 240 à 3000 francs, selon la superficie du bateau. A Lausanne, il faut en compter de 200 à 600 francs, à Nyon de 100 à 1012 francs.

C'est parti !

Les usagers du lac vont tenter de «casser» le nouveau règlement du Conseil d'Etat par une double voie: un recours au Tribunal fédéral, car ils estiment que ce règlement s'appuie sur une base légale très fragile, et par une action parlementaire d'envoiepurge. De nombreux députés sont, en effet, sensibles aux problèmes des navigateurs genevois.

C. Grobet réplique

Christian Grobet, notre ministre des travaux publics, directement mis en cause par l'Adal, a répliqué hier en fin d'après-midi. La hausse des redevances est, selon lui, justifiée, car le coût d'entretien des ports n'a fait qu'augmenter au cours de ces dernières années. «Le programme de mon département, qui porte sur la création de nouvelles places d'amarrage, correspond à une somme de l'ordre de 1,5 millions», précise le conseiller d'Etat. Constatant: l'Etat continue à subventionner de manière non négligeable le sport nautique. Il ajoute, concluant: «Le Conseil d'Etat reste disposé à examiner toute suggestion fondée».



André Christin (de depuis la droite) entouré des membres du comité de l'Adal. (Debonnaville)

Extrait de La Suisse du 31 octobre 1988

Navigateurs solidaires

LA SUISSE
LUNDI
31 OCTOBRE 1988

Sous l'impulsion d'un président aussi dévoué qu'actif, l'Association des propriétaires de bateaux (APB) a connu un fort développement ces dix dernières années. Bien sûr, l'augmentation vertigineuse du nombre de plaisanciers joue un rôle dans cette évolution, mais la volonté d'un noyau de passionnés, toujours prêts à suggérer des améliorations et à rendre maints services, a été le moteur principal de ce ralliement.



PAR RAPHAËLE AELLIG

L'APB a été créée, en 1923, par un noyau de navigateurs qui voulaient défendre leurs intérêts. De 289 membres en 1978, les effectifs ont grimpé à près de 1200 membres. Artisan de ce ralliement, André Christin, l'actuel président est dévoué corps et âme à ses responsabilités.

Ambiance agréable

« Depuis qu'André est président, l'association a explosé », explique Marcel Descombes, membre du comité. « Tu oublies de dire que tu fais un boulot énorme », lui rétorque l'intéressé. L'atmosphère semble des plus sympathiques dans cette société!

Une ambiance qui ne nuit pas à l'efficacité. Les activités de l'APB sont en effet nombreuses. En août, les membres sont chargés de la sécurité des nageurs qui traversent le lac. Puis, en septembre, ils organisent des « puces nautiques » sur les quais, pour échanger du

De gauche à droite : Monique Gauillet, Gilbert Magnenet, Jean-Daniel de Morsier, Yves Ropkes, Alex Pomatto, Désiré Durig, Sége Bachelin, Bertil Isliker, Marcel Descombes, André Christin, Kenneth Higham (Stolz)

matériel mais surtout nouer des liens. Cette année, cette journée s'est soldée par 24 adhésions.

Ouverte à tous

Le journal trimestriel de l'association détaille toutes les nouvelles réglementations qui paraissent sur la navigation. Quant au comité, il plaide pour la cause des propriétaires de bateaux

auprès des autorités, avec lesquelles il entretient des relations très constructives, comme le souligne André Christin. Hormis ces différents services, l'APB offre une casco collective et une défense juridique.

Néanmoins, il ne faut pas imaginer que l'APB est un cercle fermé. Soirées et sorties familiales sont ouvertes à tous. Le prix modique de la cotisation annuelle, 30 francs, est volontaire.

L'APB est une société sans but lucratif et tout l'argent recueilli est réinvesti pour que chacun puisse en profiter (achat de matériel etc.). Un état d'esprit sympathique et généreux dont le président est le meilleur symbole.

R.Ao.

APB, 8, quai d' Mont-Blanc, 1201 Genève, tél: 4'

Liste des Présidents de l'APB

- 1923-19... Marius PERRIN
- liste à compléter
- 1968-1970 Chr. STROZZEGA
- 1971-1982 Cl. JEAN-CARTIER
- 1983-2003 André CHRISTIN
- 2004-2007 Daniel WAGNER
- 2008-2009 Thierry MORENO
- 2010- Giovanna FANNI

Nombre de membres de l'APB

- 1924 : 115 membres
- 1978 : 289 membres
- 1988 : 1'200 membres
- 2013 : 1'400 membres

Si vous disposez d'archives ou d'éléments sur la vie de l'APB, merci de les communiquer au comité : 022 733 32 40 ou à info@apb.ch ou de les envoyer case postale 49 1211 Genève 7

Fête du 90^{ème} - Soirée officielle

À la Tour Carrée, la tente avait été décorée de photos évoquant l'histoire de l'APB, du vieux Genève, de sa rade, des ports de Choiseul et celui des Eaux-Vives, des souvenirs du voyage aux Tonnerres de Brest et autres événements, comme le départ du Bol d'Or. C'est dans cet espace joutant le lac que nous avons reçu nos invités.



Notre Présidente, Giovanna Fanni, a démarré les festivités du 90^{ème} anniversaire par quelques mots de bienvenue et de remerciement pour les autorités présentes, les sociétés de sauvetage, la Capitainerie, la Police de la Navigation, les divers chantiers navals partenaires et annonceurs de notre magasin, Madame la Conseillère d'État, Michèle Künzler, a prononcé quelques paroles à l'intention des navigateurs.





Puis Monsieur Robert Cramer, conseiller aux États, père de la future plages des Eaux-Vives, lui-même navigateur en membre de l'APB depuis 21 ans a également témoigné son soutien et ses encouragements à notre association.



Finalement ce fut au tour de notre ancien Président, André Christin, de prendre la parole pour retracer l'évolution de l'APB, lui qui a été le principal artisan de sa croissance durant 25 ans.

Une centaine de personnes a profité d'une soirée agréable, chaleureuse, un apéritif apprécié, évoquant les petits problèmes de nos ports, les infrastructures souhaitées. Quelques belles rencontres et échanges, de bon augure pour un début de fête préparée avec soin, malgré une météo qui s'annonçait maussade !



Yolande



Fête du 90^{ème} : les animations du 29 juin 2013

Ce qui devait être une foison d'animations pour les membres et leur famille durant toute la journée du 29 juin 2013 a dû se réduire comme peau de chagrin en raison d'une météo peu clémente pour la saison. A tel point que le repas de midi des organisateurs s'est fait à l'abri du



Yacht Club, autour d'une... fondue !

Les courageux qui ont mis le nez dehors le matin ont tout de même pu pratiquer la pêche grâce à Michel Guntz et Daniel Equey.



Quelques-uns ont embarqué pour une petite croisière sur la goélette Pierre de Lune, barrée par Gilbert Berdoz, dont les belles voiles brunes se découpaient sur les nuages.

La pluie et la température de l'eau - autour de 12° le matin - ont conduit à l'annulation de plusieurs animations. Ainsi, la descente en scaphandre, sous la houlette de Jacky



Cauderay, et la plongée avec Robert Chal n'ont pu avoir lieu. Même les pédalos de Pietro Bianco n'ont pas trouvé preneur en raison de la fraîcheur.

Fort heureusement la régata des familles et celle des juniors du YCG ont pu se dérouler normalement mais... sous la pluie ! Sur un parcours adapté par Guillaume, Thierry et Arthur, cinq équipages APB téméraires mais prudents se



sont disputés les bouées avec acharnement. Côté juniors, les navigateurs en "algues" ont régaté



âprement pour la coupe de l'APB !
Les plus frileux, à l'abri de la grande tente, ont pu observer la micro faune du lac au stand de l'ASL



et suivre les explications du Musée du Léman sur son action de recensement des divers bateaux d'hier et d'aujourd'hui, qui peuplent la surface de notre bleu Léman, un peu gris ce jour-là.

Malgré la faible fréquentation des nombreuses animations lacustres prévues pour ce 90^{ème} anniversaire de l'APB ce fut pour les participants une journée sympathique et malgré tout... très chaleureuse, comme la soirée qui suivra.



Pierre

Fête du 90^{ème}: la soirée du 29 juin 2013

Après les activités, la remise des prix, des médailles et de coupes, c'est au tour des membres de l'APB et de leurs invités inscrits au repas de fête de poursuivre la célébration de ce 90^{ème}



jusqu'au petit matin. En effet, ce ne sont ni les trombes d'eau de l'après-midi, ni les températures de novembre qui les ont empêché de sortir et c'est normal pour des marins, de l'eau reste de l'eau. Et ils en ont vu d'autres les membres de l'APB !

Petit à petit la salle se

remplit, il faut même finalement se presser pour trouver la bonne table. Heureusement des bonnes tables il y en avait de nombreuses, disposées de façon à ce que même assis, tous pouvaient voir le lac... Le buffet concocté par le chef du Yacht Club est installé de



part et d'autres de la scène où Silvia Solar accompagnée de ses deux musiciens nous maintiendront les sens en éveil tout au long de la soirée. A eux trois ils ont fait danser



petits et grands, jeunes et moins jeunes jusqu'à des heures avancées de la nuit...



Notre top-modèle, seule personne autorisée à passer la soirée en tenue très légère, entièrement aux couleurs de l'APB, n'a pas dansé mais a pu, elle aussi, rester jusqu'à ce que ces messieurs du comité décident de la ramener. Ou de l'emporter....aux petites heures !

Muriel



Fête du 90^{ème} REMERCIEMENTS

Tous nos remerciements les plus chaleureux vont à :

Madame Michèle Künzler, Monsieur Robert Cramer et la centaine d'invités qui ont honoré l'APB par leur présence ;

Monsieur Luigi de Carlo qui nous a accueilli au Yacht Club, Guillaume et son équipe qui ont superbement organisé les régates juniors et séniors, aux juniors du YCG qui ont bravé la pluie en participant à la régate ;

Roby Chal et son équipe du club Plongeplo, Jacky Cauderay (scaphandre), Gilbert Berdoz (croisière Pierre de Lune), Daniel Equey et Michel Guntz (pêche), Pietro Bianco ainsi que Gilles et Nicole Urben (pédalos et boats enfants), Yann (bouée tractée), Aïcha, Zacharie, Riad et tous les membres qui ont offert leur aide pour le bon déroulement de la fête, l'ASL et le Musée du Léman pour leur stand et démonstration sous tente, Sailcom ; Margrit Moser, Denis Braun et l'équipe fort sympathique de la section du Sauvetage de Genève ;

Tous les sponsors pour leur générosité: la Seiche, Ship-Shop, la BCGe, Axa, le TCS, Northsails, l'entreprise Cavecchia, Electrolux, les caves du Paradis et Tui Voyage ;

Jean-Louis et son équipe du restaurant du Yacht club de Genève.

Des remerciements tout particuliers vont aux membres des anciens comités, à tous les présidents dont nous connaissons le nom (voir page 90e/05) et aux autres qui, tous, ont œuvré avant nous pour la défense des intérêts des navigateurs.



Le comité 2013 et le groupe de travail. De gauche à droite:

Muriel Cantraine, Giovanna Fanni, Pierre Dupanloup, Patrick Boillat, Jacques servant, Rose-Marie Mathieu, Michel Guntz, Yolande Bosshard et Eric Villy. Manquant : Silvio Pereo et Aurélien Girod.